



CHAUDES-AIGUES
La station thermale s'adapte au dérèglement climatique **Cahier central**



MAURIAC
Le commandant Allaizeau sur le départ à la compagnie **P. 12**

MERCREDI 3 JUIN 2026 / 1,60 €

CANTAL

LA MONTAGNE

lamontagne.fr



GASTRONOMIE
Grande affluence attendue à la Fête des fromages à Pailherols **P. 5**



L'exclusion numérique des personnes âgées est une réalité. Dans le Cantal, elles se forment aux outils numériques pour préserver leur autonomie. **P. 2 et 3**

RUPTURE DIGITALE

PHOTO JÉRÉMIE FULLERINGER

DU 3 AU 13 JUIN

SAVEURS GRILLÉES



FLASHEZ LE QR CODE



DÉCOUVREZ LE CATALOGUE

10,50€
LE KG

PLATEAU BARBECUE DE PORC



Gamm vert
L'autoproduction est l'avenir

Retrouvez nos produits du terroir dans vos magasins Gamm vert AURILLAC, BORT-LES-ORGUES, RIOM-ES-MONTAGNES ET MAURIAC

Photos non contractuelles et suggestion de présentation. Crédit photo : @stock.adobe.com

POUR VOTRE SANTÉ, PRATIQUEZ UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE RÉGULIÈRE. WWW.MANGERBOUGER.FR

VIEILLIR À
LA CAMPAGNE

Fracture numérique

« Je ne suis pas né avec une souris à la main »

Face à la numérisation croissante des démarches administratives, les personnes âgées se forment aux outils numériques pour préserver leur autonomie. Exemple avec des seniors dans la maison France services de Neussargues-Moissac.

ALICE BOURRÉ
alice.bourre@centrefrance.com

« Tu cliques là et tu fais glisser dans la corbeille », explique Sophie Aïchaoui, conseillère informatique au sein de la maison France services de Neussargues-Moissac. Solange Chapuis s'applique. Au programme aujourd'hui pour la doyenne des ateliers : apprendre à transférer les photos d'un téléphone vers un ordinateur. Depuis 2021, deux parcours de formation sont proposés dans ce service de proximité : des ateliers numériques de sept personnes au maximum pendant huit semaines sur une thématique définie ou des rendez-vous individuels d'une heure sur une problématique définie par le volontaire. Solange Chapuis suit des cours individuels à la maison France services tous les mois. Âgée de 86 ans, elle a recours à l'informatique pour garder le lien avec sa famille qui vit en région parisienne ou quand elle part

à l'étranger : « Je n'ai jamais eu de formation au cours de ma carrière, alors j'ai décidé de m'y mettre à ma retraite, en 2000. » Après chaque cours, Sophie Aïchaoui lui écrit un moyen mnémotechnique que l'octogénaire colle dans un cahier dédié. « C'est indispensable, ce n'est pas en entendant une fois que je retiens, alors là j'ai tout sous la main », développe-t-elle en tournant les pages de son carnet tenu avec soin. « Pour les personnes comme moi, c'est indispensable, les maisons France services. » En 2025, 491 rendez-vous individuels et 68 ateliers en groupe ont été réalisés sur le territoire de la communauté de communes des Hautes Terres. Essentiellement à destination des personnes âgées : 23 % ont entre 40 et 59 ans, plus de 50 % entre 60 et 69 ans et 20 % de plus de 70 ans. Jean Pierre Pavot se rend régulièrement aux ateliers. « On exige des personnes âgées qu'elles soient capables de faire des choses que nous n'avons jamais apprises. » Pour rester autonome, gérer son compte bancaire, les impôts, les assurances,



Les ateliers sont gratuits et ouverts à tous pour apprendre à se servir du numérique. PHOTO JÉRÉMIE FULLERINGER

Volet 1/6

« Fracturés numériques »

Si, pour certains d'entre nous, le numérique simplifie le quotidien, pour d'autres, cela ressemble plutôt à une porte qui se ferme. À un ordinateur dont on ne dispose pas ou dont on peine à se servir, à une connexion défectueuse. À ce rendez-vous médical impossible à prendre. À des plateformes numériques qui font écran. À une démarche administrative dématérialisée bloquée par un mot de passe. Et, au final, à des renoncements, par fatigue ou honte de ne pas savoir faire. Mais ce monde qui bascule en tout numérique dit aussi, en miroir, l'importance du lien social et du contact direct. On ne parle pas ici d'une option de confort, mais d'une question d'accès aux droits, d'un sujet d'autonomie. Le dématérialisé génère un monde déshumanisé, où les exceptions ne sont jamais prises en compte. Ce sentiment d'insécurité face aux arnaques numériques, de déconsidération ou de relégation, ce sentiment de ne pas compter, d'être mis à l'écart... Nous en connaissons la traduction politique. Au-delà, cet éloignement des services publics et ces guichets fermés sont, au cœur du milieu rural, un carburant puissant pour les votes extrêmes. ● FLORENCE CHÉDOTAL

« Il ne suffit pas d'équiper, il faut aussi former »

L'illectronisme touche 17 % des 60-74 ans et plus d'une personne sur deux (54 %) parmi les 75 ans et plus, selon les données de l'Insee publiées en 2025. Les seniors sont plus touchés par la fracture numérique que le reste de la population. Selon Adel Ben Youssef, chercheur sur les questions numériques à l'université Côte d'Azur, une fracture digitale correspond à une inégalité d'accès liée à une technologie précise. « La fracture numérique sur l'accès à internet n'est pas la même que celle pour l'accès à l'IA. »

Dans un article publié en 2004, mais dont l'analyse reste d'actualité, il explique que les fractures numériques se manifestent à plusieurs niveaux. Le premier est celui de posséder ou pas des équipements. « Pour l'accès à internet, cette variable n'est presque plus d'actualité étant donné que la fibre est accessible quasiment partout et la grande majorité de la population possède un téléphone ou un ordinateur. » La deuxième fracture concerne les usages du numérique. La troisième est celle qui touche le plus les aînés : l'accès à la connaissance et aux compétences informatiques. Environ

10 % des plus de 60 ans ont des capacités numériques avancées, selon l'Insee.

« Déjà, une partie est réticente aux outils informatiques, parce qu'elle vit dans une sorte d'inertie, ça ne fait pas partie de leur monde et aussi parce que certaines premières expériences ont pu être rebutantes. » Mais surtout, la plupart des personnes âgées n'ont jamais disposé de formation et continuaient de remplir toutes leurs démarches sur papier. « Pour résoudre la fracture numérique, il ne suffit pas d'équiper, il faut aussi former. » Abel Ben Youssef pense qu'il « faut revenir à l'une des solutions les plus simples : le collectif ». Par exemple, développer les maisons du numérique.

« Aujourd'hui, on est dans la cinquième vague de technologie qui est portée par l'IA et il faut former dès maintenant nos aînés. J'imagine des espaces où les jeunes expliqueraient aux plus anciens le fonctionnement de l'intelligence artificielle. » Le chercheur est partisan de réinventer un modèle « où tout le monde participe, avec d'autres formes de modèles économiques plus viables que celui des subventions ». ● ALICE BOURRÉ



Les personnes âgées n'ont souvent pas été formées au numérique. PHOTO D'ILLUSTRATION JÉRÉMIE FULLERINGER

il s'est formé. « Je ne suis pas né avec une souris à la main, rigole-t-il. Je ne peux pas être toujours derrière les filles de la communauté de communes. » Il vient à la maison France services pour régler un problème, mais pour le reste, il a appris à gérer « les choses élémentaires ».

« Mes enfants avaient essayé de m'expliquer... »

Geneviève Cornet a découvert les ateliers grâce à un dépliant à l'office de tourisme. « C'est pile ce que je recherchais. Je sais me servir d'un téléphone, j'envoie des messages sur WhatsApp, fais des transferts d'argent par Wero, mais l'ordinateur, ce n'est pas la même chose, c'est plus complexe. » Depuis quelque mois, la retraitée prend des cours avec Sophie Aïchaoui. « Ça me donne davantage confiance en moi, après il reste la mise en pratique, mais on a déjà mis le pied à l'étrier ». Domiciliée à Talizat, elle apprécie particulièrement la pédagogie et la patience de l'intervenante. « Mes enfants avaient essayé de m'expliquer, mais ils vont trop vite, ce n'est pas clair. Ici, je sais que

je peux poser toutes mes questions et aller à mon rythme. »

Sophie Aïchaoui s'est formée il y a cinq ans quand le dispositif conseiller informatique a été lancé par l'État. « Je trouvais important de pouvoir partager son savoir avec les personnes qui en ont besoin. » De plus en plus de démarches administratives se réalisent sur internet et la plupart des gens qui viennent la voir « veulent juste garder leur autonomie, ils craignent de perdre un dossier, de cliquer sur des arnaques et ont juste besoin d'être rassurés ». Jusque-là, l'État finançait grandement ce dispositif, mais les subventions vont être coupées à partir de septembre. « Je trouve ça dommage. Sur le terrain, on voit qu'il y a une demande et un besoin d'apprendre. Mon poste sera maintenu. » La communauté de communes des Hautes Terres a décidé de prendre entièrement en charge le poste pour conserver ce service de proximité. « Les citoyens ruraux ont les mêmes droits que les autres, notre politique est de se battre pour que ce service existe », appuie Djuwan Armandet, vice-présidente en charge des mai-

sons France services à la communauté de communes.

Hautes Terres compte quatre maisons France services sur son territoire, implantées à Allanche, Massiac, Murat et Neussargues-Moissac. Elle est aussi en partenariat avec le bus Cybercantal du Département, un service itinérant qui propose des ateliers dans les communes rurales. « Nous voulons sortir des bâtiments dédiés et aller à la rencontre des gens directement. » À partir de septembre, des ateliers seront organisés en dehors des locaux, dans les communes qui ont en fait la demande. ●

LA SEMAINE PROCHAINE

À lire. Nous irons à la rencontre de seniors engagés au sein d'associations. Ils sont 27 % de bénévoles à avoir entre 65 et 74 ans et 25 % à être âgés de plus de 75 ans, selon une étude de France Bénévolat, en 2022. Par leur disponibilité et leur engagement, ils font vivre le milieu rural.

Bonnes adresses

Atelier numérique

AURILLAC. 21 rue Alexandre-Pinard, 04.71.45.46.40. Du lundi au jeudi, 14 heures-18 heures ; vendredi, 9 heures-12 heures.

Maisons France services

ALLANCHE. 1 place du Cézallier, 04.71.20.48.43. Lundi, jeudi, 13 h 30-17 heures ; mardi, mercredi, 9 heures-12 h 30 et 13 h 30-17 heures ; vendredi, 9 heures-12 heures.

AURILLAC. 28 avenue Gambetta, 04.71.49.33.89. Lundi, 8 h 30-12 heures et 13 h 30-17 heures ; mardi, mercredi, jeudi, 8 h 30-12 heures ; vendredi, 8 h 30-12 heures et 13 h 30-16 h 30.

CHAMPS-SUR-TARENTEINE. 10 place de l'Église, 04.71.67.43.02. Du mardi au vendredi, 9 heures-12 heures et 14 heures-17 h 15 ; samedi, 9 heures-12 heures.

CHAUDÈS-AIGUES. 29 avenue Pierre-Vialard, 04.71.23.92.33. Lundi, mardi, 9 heures-12 heures ; mercredi, jeudi, vendredi, 9 heures-12 heures et 14 heures-17 heures.

CONDAT. 1 place Marie-Aimée-Méraville, 04.71.78.25.84. Du lundi au vendredi, 9 heures-12 heures et 14 heures-17 heures.

LAROQUEBROU. 2 bis rue Émile-Dumas, 04.71.46.05.11. Du lundi au vendredi, 8 h 30-12 h 30 et 13 h 30-17 heures.

MASSIAC. 6 rue du Docteur-Mallet, 04.71.23.07.76. Lundi, mardi, mercredi, 9 heures-12 heures et 13 h 30-17 heures ; jeudi, 13 h 30-17 h 30 ; vendredi, 9 heures-12 heures et 13 h 30-17 h 30.

MAURS. 3 place du 11-Novembre, 04.71.46.87.17. Du lundi au vendredi, 8 h 30-12 h 30 et 13 h 30-17 heures.

MONTALVY. Rue du Tour-de-Ville, 04.71.49.64.37. Du lundi au jeudi, 8 h 30-12 h 30 et 13 h 30-17 heures ; vendredi, 8 h 30-12 h 30.

MURAT. 4 rue du Faubourg-Notre-Dame, 04.71.20.28.88. Lundi, mardi, mercredi, vendredi, 9 heures-12 heures et 13 h 30-17 h 30 ; jeudi, 13 h 30-17 h 30.

NEUSSARGUES-MOISSAC. 25 rue de la Gare, 04.71.23.13.62. Lundi, 9 heures-12 heures ; mardi, mercredi, 9 heures-12 heures et 13 h 30-17 heures ; jeudi, vendredi, 13 h 30-17 h 30.

NEUVÉGLISE-SUR-TRUYÈRE. 4 place Albert, 04.71.23.92.80. Lundi, mardi, 9 heures-12 heures ; mercredi, jeudi, vendredi, 9 heures-12 heures et 14 heures-17 heures.

PIERREFORT. 6 rue de l'Aubrac, 04.71.23.23.54. Lundi, mardi, 9 heures-12 heures ; mercredi, jeudi, vendredi, 9 heures-12 heures et 14 heures-17 heures.

RIOM-ÈS-MONTAGNES. Place de la Gare, 04.71.78.29.50. Du lundi au jeudi, 9 heures-12 heures et 14 heures-17 heures ; vendredi, 9 heures-12 heures.

RUYNES-EN-MARGERIDE. Place du 10-Juin-1944, 04.71.20.09.26. Lundi, mardi, 9 heures-12 heures ; mercredi, jeudi, vendredi, 9 heures-12 heures et 14 heures-17 heures.

SAINTE-MAMET-LA-SALVETAT. 5 rue des Placettes, 04.71.49.33.30. Du lundi au vendredi, 8 h 30-12 h 30 et 13 h 30-17 heures.

SAINTE-MARTIN-VALMÉROUX. 13 rue du Bailliage, 04.71.69.49.96. Du lundi au vendredi, 9 heures-12 heures et 14 heures-16 h 30.

VIC-SUR-CÈRE. Rue du 14-Juillet-1789, 04.71.45.26.45. Du mardi au vendredi, 9 heures-12 heures et 13 h 30-16 h 30 ; samedi, 9 heures-12 heures.

YDES. 4 rue du Docteur-Alfred-Basset, 04.71.40.87.31. Lundi, mardi, jeudi, 9 heures-12 heures et 14 heures-17 heures ; mercredi, vendredi, 9 heures-12 heures.